



Bruxelles, le 29.4.2020
COM(2020) 315 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ
DES RÉGIONS**

**Soutien aux Balkans occidentaux dans la lutte contre la COVID-19 et la relance après la
pandémie**

**Contribution de la Commission en vue de la réunion des dirigeants de l'UE et des
Balkans occidentaux du 6 mai 2020**

Communication de la Commission

Soutien aux Balkans occidentaux dans la lutte contre la COVID-19 et la relance après la pandémie

I. Introduction

Les **Balkans occidentaux font partie intégrante de l'Europe** et constituent une priorité géostratégique pour l'Union européenne. La perspective européenne de la région dans son ensemble a été confirmée une nouvelle fois en mars 2020, lorsque les États membres ont approuvé les propositions de la Commission relatives à une **méthodologie renforcée**¹ pour le processus d'adhésion et décidé d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la **République d'Albanie** et la **République de Macédoine du Nord**. Il est essentiel pour l'Union européenne de continuer à favoriser la stabilité et la prospérité de cette région et de tirer parti des intérêts stratégiques qu'elle partage avec elle.

En dépit des mesures déterminées que les partenaires des Balkans occidentaux ont prises, la **pandémie de COVID-19**, outre ses conséquences humaines immédiates, **a des effets perturbateurs sur les économies de la région et sur la vie de ses habitants**. Elle fait peser une charge sans précédent sur ses systèmes de santé et de protection sociale. Des milliers de citoyens risquent de perdre leur emploi et les mesures de soutien temporaires proposées par les pouvoirs publics (prestations de chômage, reports/exonérations d'impôts et de cotisations sociales, etc.) ont une incidence budgétaire importante. Les gouvernements doivent également étendre rapidement la couverture des systèmes de protection sociale. La pandémie a aussi des répercussions sur les efforts communs en matière de migration.

Bien que l'UE soit elle-même fortement touchée par la pandémie, **il est de sa responsabilité particulière, et dans son intérêt, de jouer un rôle de premier plan dans la réaction mondiale** et de fournir une aide aux partenaires qui en ont besoin, d'autant plus dans son voisinage immédiat. Dans le cadre de ses efforts internationaux, l'UE **apporte un soutien essentiel et sans égal aux Balkans occidentaux**. Elle met à la disposition des pays de la région une enveloppe de plus de 3,3 milliards d'EUR afin de les aider à faire face à la crise sanitaire immédiate et aux besoins humanitaires qui en découlent, ainsi qu'aux répercussions structurelles et à plus long terme sur leurs sociétés et leurs économies. Compte tenu de leur perspective européenne, l'UE traite aussi les Balkans occidentaux comme des partenaires privilégiés en leur permettant d'accéder à de nombreux instruments et initiatives réservés à ses États membres.

Les dirigeants de l'UE et de la région se réuniront le 6 mai 2020 pour examiner ensemble les défis auxquels ils sont confrontés. Afin d'alimenter ces discussions, la présente communication expose les **mesures de solidarité prises par l'Union européenne à l'égard des Balkans occidentaux** face aux conséquences immédiates de la COVID-19 et décrit les domaines de coopération mutuelle. Elle envisage un soutien à plus long terme de l'UE à la relance économique, **en jetant les bases d'un plan économique et d'investissement plus détaillé en faveur de la région, qui sera présenté par la Commission** dans le courant de l'année. Elle envisage également une nouvelle intensification de l'engagement et du soutien de l'UE afin de concrétiser la perspective européenne de la région en aidant tous les

¹ Communication de la Commission intitulée «*Renforcer le processus d'adhésion – Une perspective européenne crédible pour les Balkans occidentaux*», [COM\(2020\) 57 final](#).

partenaires à **réaliser les réformes fondamentales requises dans les domaines de la démocratie, de l'état de droit et de l'économie** avec une vigueur encore plus grande, comme le prévoit la méthodologie renforcée.

II. Soutien de l'UE aux Balkans occidentaux dans la lutte contre la COVID-19

Dans le cadre de sa réaction à la crise, l'UE a décidé d'apporter un soutien financier substantiel aux Balkans occidentaux, mais aussi de les associer, dans toute la mesure du possible, à sa propre réaction. Si d'autres partenaires ont aussi fourni une aide à la région, les procédures souples de l'UE et ses décisions rapides lui ont permis d'être une nouvelle fois le partenaire le plus efficace et le plus fiable de la région.

L'UE a mobilisé **plus de 3,3 milliards d'EUR** au profit des **citoyens** des Balkans occidentaux². Cette enveloppe comprend des réaffectations de l'**instrument d'aide de préadhésion**³ à hauteur de **38 millions d'EUR** en vue d'une aide immédiate au secteur de la santé, passant notamment par la livraison de matériel essentiel pour sauver des vies comme des équipements de protection individuelle, des tests et des respirateurs⁴, **389 millions d'EUR** pour répondre aux **besoins sur le plan social et sur celui de la relance économique** et **455 millions d'EUR** supplémentaires pour la **relance de l'économie** de la région en coopération étroite avec les institutions financières internationales, ainsi qu'une proposition⁵ d'**assistance macrofinancière** d'un montant de **750 millions d'EUR** et une aide de **1,7 milliard d'EUR** provenant de la **Banque européenne d'investissement**. L'UE fournit également une **aide humanitaire immédiate aux réfugiés et aux migrants vulnérables, pour un montant de 4,5 millions d'EUR**, dans les domaines de la protection, du soutien aux mineurs non accompagnés et des soins de santé, y compris de la préparation à la COVID-19, ainsi qu'une aide d'urgence de **8 millions d'EUR** aux migrants et aux réfugiés bloqués dans les Balkans occidentaux, provenant de l'**instrument contribuant à la stabilité et à la paix**. En outre, le **Fonds de solidarité** de l'UE, ouvert aux pays des Balkans occidentaux qui ont commencé à négocier leur adhésion, couvre désormais également les crises sanitaires.

Une part importante du soutien économique de l'UE **aidera le secteur privé à faire face aux problèmes financiers et de liquidités** en mobilisant des systèmes de garantie financés par l'UE, en coopération avec les institutions financières internationales.

L'approche suivie par l'UE est celle d'une **équipe d'Europe («Team Europe»)**⁶: notre soutien rapide et ciblé combine des ressources provenant des institutions de l'UE, des États membres et des institutions financières, notamment de la Banque européenne

² Fonds alloués dans le cadre du programme indicatif pluriannuel existant pour la période 2014-2020.

³ Des programmes d'aide existants au titre de l'IAP sont également adaptés et accélérés, par exemple l'aide de préadhésion de l'UE pour le développement rural (IPARD) et pour la coopération transfrontière entre l'UE et les Balkans occidentaux (REGIO).

⁴ L'UE finance la livraison de quelque 95 000 tests de dépistage de la COVID, 500 lits d'hôpitaux, 450 respirateurs, 100 moniteurs de soins intensifs, 100 conteneurs de tri, 10 ambulances, ainsi que de plus de 4,5 millions d'équipements de protection individuelle, de centaines de dispositifs médicaux (rayons X, ECG, scanners, défibrillateurs, pompes à perfusion, etc.) et de milliers de fournitures (thermomètres, cathéters, tubes, seringues, masques, etc.). Elle a également pris en charge les coûts de 16 vols long-courriers transportant 750 tonnes de matériel médical provenant d'autres sources.

⁵ 2020/0065 (COD) Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à l'octroi d'une assistance macrofinancière à des partenaires de l'élargissement et du voisinage dans le contexte de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19, 22 avril 2020.

⁶ Communication sur la réaction de l'UE au niveau mondial face à la pandémie de COVID-19, JOIN(2020) 11 final du 8.4.2020.

d'investissement et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Avec nos partenaires, nous veillons à ce que le financement substantiel de l'UE qui leur a déjà été alloué soit orienté de manière à les aider à faire face aux conséquences de la pandémie. Parallèlement, certains États membres de l'UE apportent également un soutien bilatéral, qu'il s'agisse d'une aide financière ou de dons de matériel.

À la suite de la flambée de COVID-19, les Balkans occidentaux ont aussi **activé le mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU)** et ils ont déjà commencé à recevoir une aide des États membres du MPCU et des États y participant. **La Serbie, la Macédoine du Nord et le Monténégro**, en tant que pays participant au mécanisme, peuvent contribuer à rescEU et demander son soutien, y compris pour ce qui est de l'arsenal de contre-mesures médicales et de matériel médical. Des citoyens des Balkans occidentaux bloqués à l'étranger ont été rapatriés en Europe dans le cadre de vols organisés et cofinancés par le MPCU. Les autorités de protection civile des Balkans occidentaux continueront de participer aux formations, aux exercices et aux échanges d'experts relevant du MPCU. Par ailleurs, l'UE **apprécie l'aide précieuse** que les Balkans occidentaux lui ont apportée, de même qu'à leurs voisins immédiats, sous la forme de personnel et de matériel médical. Cette aide illustre bien la solidarité et les valeurs fondamentales sur lesquelles l'UE est fondée.

La pandémie actuelle montre donc clairement comment l'UE et les Balkans occidentaux **abordent ensemble les défis communs**. Peuvent notamment être mentionnées la **passation conjointe de marchés portant sur du matériel médical**, l'exemption de la région du **régime d'autorisations d'exportation** des équipements de protection individuelle de l'UE⁷ et la **fourniture par l'UE de matériel de dépistage** mis au point par le Centre commun de recherche de la Commission afin de garantir le bon fonctionnement des tests de dépistage du coronavirus dans les Balkans occidentaux. Les parties prenantes de l'ensemble de la région sont pleinement associées aux activités européennes **de recherche et d'innovation** concernant la COVID-19. L'ensemble de la région bénéficie également de l'assistance technique et de l'échange d'informations du **Centre européen de prévention et de contrôle des maladies**, tandis que les pays candidats des Balkans occidentaux ont été invités en qualité d'observateurs au **Comité de sécurité sanitaire de l'UE** et ont accès au **système d'alerte précoce et de réaction** connexe.

La proposition conjointe du secrétariat permanent de la Communauté des transports et de la zone de libre-échange centre-européenne a permis d'étendre le concept de «voies réservées» aux Balkans occidentaux afin de garantir la circulation rapide des marchandises essentielles dans la région. La Commission est disposée à associer étroitement la région à la mise en œuvre de sa **«feuille de route européenne commune** pour la levée des mesures visant à contenir la propagation de la COVID-19». Au-delà de la situation d'urgence sanitaire actuelle et des restrictions qui en découlent en matière de circulation des marchandises et des passagers, la Commission est également déterminée à contribuer, à long terme, à une meilleure connectivité avec les Balkans occidentaux, en remédiant aux goulets d'étranglement structurels aux frontières entre l'UE et les Balkans occidentaux. La Commission a aussi publié des orientations⁸ sur la manière de mettre en œuvre l'introduction de **restrictions temporaires de tous les déplacements** non essentiels de pays tiers vers l'UE, y compris sur la gestion des personnes contraintes de séjourner dans l'UE plus longtemps qu'elles n'y sont autorisées.

⁷ Règlement d'exécution (UE) 2020/568 de la Commission du 23 avril 2020 soumettant l'exportation de certains produits à la présentation d'une autorisation d'exportation, JO L 129 du 24.4.2020, p. 7.

⁸ C(2020) 2050 final.

Cette coopération entre l'UE et les Balkans occidentaux et le soutien apporté par l'UE **vont bien au-delà de ce que tout autre partenaire a fourni à la région**, ce qui reflète l'ancrage stratégique de cette dernière. Les institutions de l'UE mènent des campagnes de communication intensives, portant notamment sur la fourniture de l'aide de l'UE, publient des tribunes communes avec les États membres de l'UE sur le terrain, soutiennent des campagnes enjoignant les citoyens de rester chez eux et contribuent à la diffusion d'informations factuelles sur la COVID-19. À cet égard, il convient de lutter publiquement et avec force contre les tentatives visant à donner une image erronée des origines de la crise et des efforts déployés pour y faire face, tout en intensifiant la coopération afin de préserver la liberté d'expression et la liberté des médias.

III. L'après COVID-19 – Un plan de relance de l'économie et de l'investissement

Les Balkans occidentaux auront besoin d'un soutien continu pour **faire face aux conséquences de la crise de la COVID-19**. Lorsque les mesures d'urgence prises pour contenir la pandémie de COVID-19 seront assouplies, une nouvelle phase de coopération étroite débutera, dont l'objectif sera de lutter contre les effets socio-économiques importants de la crise. Dans le courant de l'année, la Commission européenne présentera un **plan économique et d'investissement pour la région**.

Ce plan comprendra un **important train de mesures d'investissement pour la région**. Pour la **période 2021-2027**, la Commission avait proposé, le 2 mai 2018, une enveloppe totale de 14,5 milliards d'EUR en faveur de l'instrument de préadhésion III, dont la part du lion revenait aux Balkans occidentaux. La Commission prévoit un **doublément de l'octroi de subventions** par l'intermédiaire du cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux, dont l'objectif est de soutenir le développement du secteur privé, la connectivité, la numérisation, le pacte vert et les investissements sociaux. Elle prévoit aussi d'accroître sensiblement les **garanties financières destinées à soutenir l'investissement public et privé** dans la région par l'intermédiaire de l'**instrument spécial de garantie relevant du cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux**.

La **transition écologique et la transformation numérique** joueront un rôle central dans la relance et la modernisation des économies des Balkans occidentaux. Le fait d'investir dans des technologies et des capacités propres et numériques, dans le cadre d'une économie circulaire, contribuera à la création d'emplois et à la croissance. Un soutien sera également apporté en vue de renforcer la **compétitivité** des économies des Balkans occidentaux, de manière à **mieux les connecter entre eux et avec l'UE**, et de les aider à **s'adapter à l'ère du numérique**. Une aide sera apportée à une économie au service des personnes, y compris par la coopération en matière d'**éducation et de santé**, notamment pour renforcer la résilience des systèmes de santé, **de protection sociale et d'inclusion**, d'égalité des chances, d'accès au marché du travail, en particulier par la mise en place de politiques actives du marché du travail, **de conditions de travail équitables**, au moyen notamment d'un soutien au dialogue social, mais aussi en matière de culture, ainsi que de recherche et d'innovation.

Une attention particulière sera accordée aux **liaisons énergétiques et de transport**, qui jouent un rôle déterminant dans le développement économique de la région comme de l'UE. Cette année, l'UE entend proposer une enveloppe de 135 millions d'EUR⁹ pour financer

⁹ De plus, une enveloppe de 65 millions d'EUR sera fournie pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de projets relevant du cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux, ce qui portera à 200 millions d'EUR le montant du paquet «connectivité» 2020 financé par l'UE.

six projets supplémentaires d'investissement en faveur d'infrastructures, au titre du programme de connectivité pour les Balkans occidentaux. Grâce à cette enveloppe, l'UE **ira au-delà de son engagement pris en 2015 d'accorder un milliard d'EUR de subventions de l'UE au programme de connectivité d'ici 2020**, ce qui mobilisera à son tour près de 4 milliards d'EUR destinés à 45 investissements en faveur d'infrastructures reliant la région aux axes prioritaires des réseaux transeuropéens (TEN-T) et de projets de la communauté énergétique d'intérêt mutuel. La coopération régionale active dans le cadre de la Communauté de l'énergie et de l'initiative de connexion énergétique pour l'Europe centrale et du Sud-Est est un bon point de départ pour accélérer l'investissement dans ces connexions énergétiques, de même que dans les projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

L'UE continuera d'accorder une attention particulière aux **défis auxquels font face les jeunes**, surtout en ce qui concerne les perspectives d'emploi, les inégalités et la nécessité de retenir les jeunes talents dans la région **pour combattre la fuite des cerveaux et relever les autres défis démographiques** que rencontre la région. Les fonds d'**Erasmus+ en faveur de la région ont doublé depuis 2018** (dépassant les 65 millions d'EUR), l'accent étant mis de plus en plus sur l'enseignement professionnel. À l'avenir, l'accent sera mis davantage sur les compétences numériques, de même que sur les compétences en matière de recherche et les compétences entrepreneuriales, afin de permettre aux jeunes de réussir sur le plan économique et dans l'ère numérique.

La pandémie de COVID-19 a clairement mis en évidence l'importance du bon fonctionnement du **marché unique** de l'UE, clef de notre **prospérité** et de notre **résilience**. Elle a également souligné le niveau élevé d'interdépendance socio-économique entre les économies de l'UE et celles des Balkans occidentaux, ainsi qu'au sein de cette région. Il sera donc essentiel de **connecter plus efficacement les économies des Balkans occidentaux, à la fois entre elles et avec l'UE**. Cela nécessite de la part de l'ensemble des partenaires des Balkans occidentaux qu'ils s'engagent davantage à approfondir leur intégration économique régionale inclusive, à **mettre en place un marché commun régional**, comme convenu, sur la base de l'acquis de l'UE, et à respecter les engagements de l'UE, ce qui aura aussi pour effet de **faire de la région un lieu plus attrayant pour les investissements**.

Les **organisations régionales** - comme le Conseil de coopération régionale, la Communauté des transports, la Communauté de l'énergie et la zone de libre-échange des pays d'Europe centrale et orientale - jouent un rôle déterminant à cet égard. Les projets financés par l'UE ont également joué un rôle fondamental en réduisant les obstacles au commerce.¹⁰

Toutes ces mesures de soutien ont les mêmes objectifs, à savoir transformer les Balkans occidentaux en **économies de marché viables capables de s'intégrer pleinement dans le marché unique de l'UE**, améliorer le climat des affaires et des investissements, en contribuant ainsi à augmenter les flux d'échanges au sein de la région et avec l'UE¹¹, et créer des emplois et des perspectives d'avenir, avec pour résultante une réduction de la fuite des cerveaux hors de la région. La crise actuelle ne saurait dès lors détourner l'attention des faiblesses structurelles majeures que sont notamment un taux de chômage élevé (en

¹⁰ Ainsi, le système d'échange des données relatives aux accises a été actualisé pour permettre une identification électronique précoce des camions transportant des biens de première nécessité, ces données étant communiquées aux points de passage frontaliers pour autoriser lesdits camions à franchir la frontière via des voies réservées.

¹¹ À cet égard, la Commission a proposé, le 3 avril, de prolonger de cinq ans supplémentaires la durée des mesures commerciales autonomes octroyées par l'UE aux Balkans occidentaux, soit jusqu'à la fin de 2025 [COM(2020) 135 final].

particulier chez les jeunes), une faible participation au marché du travail (en particulier chez les femmes), une inadéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail, une protection sociale insuffisante, une faible productivité agricole et une faible compétitivité de l'agriculture, ainsi qu'un manque de diversification de nos approvisionnements énergétiques et une faible efficacité énergétique. Le solide dialogue économique et financier reposant sur les **programmes de réformes économiques** des partenaires demeure un cadre important pour guider et soutenir les réformes macroéconomiques et structurelles.

Le plan économique et d'investissement a pour but **d'encourager la relance à long terme**, de stimuler la croissance économique et de soutenir les réformes requises pour progresser sur la voie de l'adhésion à l'UE. Ce plan s'inspirera des priorités définies par la Commission européenne pour ses propres travaux lors de la période 2019-2024, et s'alignera sur elles.

IV. Aborder la question des réformes fondamentales

On ne surmontera efficacement la crise actuelle que si **les pays continuent à tenir leurs engagements en matière de réformes** et à obtenir des résultats tangibles lors de leur mise en œuvre. C'est là une condition essentielle à la concrétisation de leur perspective européenne. Outre la poursuite des réformes économiques, cela nécessite de **mettre davantage l'accent sur l'état de droit, le fonctionnement d'institutions démocratiques et l'administration publique**.

Il est capital de renforcer l'**état de droit sous tous ses aspects**. Cela passe par un système judiciaire indépendant et efficace, un bilan solide en matière de lutte contre la corruption, la criminalité organisée et le terrorisme, ainsi qu'une protection efficace des droits fondamentaux englobant la liberté d'expression et la liberté des médias. Plus particulièrement, il est de la plus haute importance que les mesures d'urgence prises durant la crise ne le soient pas aux dépens des principes et valeurs fondamentaux et que ces mesures demeurent proportionnées et circonscrites dans le temps et fassent l'objet d'un contrôle démocratique.

En s'appuyant sur la coopération étendue existante, il est primordial de veiller à la poursuite active des engagements au moyen d'actions conjointes et définies d'un commun accord en matière de **sécurité**, notamment de lutte contre le blanchiment de capitaux et de risque de financement du terrorisme, et en matière de **migration et de gestion des frontières**. **Le renforcement des institutions démocratiques et une plus grande ouverture des processus démocratiques** restent des priorités essentielles. **La réforme de l'administration publique** est d'une importance capitale pour l'amélioration de la gouvernance à tous les niveaux. Cela passe notamment par une plus grande transparence et un plus grand respect de l'obligation de rendre des comptes, mais aussi par une gestion solide des finances publiques et une professionnalisation accrue des administrations. Prises ensemble, ces mesures constituent le fondement d'une relance économique durable.

La Commission reste fermement résolue à aider la région à mener à bien ces réformes. Des mesures supplémentaires seront définies cette année dans une communication ultérieure de la Commission.

La crise de la COVID-19 met à l'épreuve notre solidarité et notre détermination, mais elle démontre aussi avec force que nous autres Européens, partageant une même destinée, sommes capables de coopérer plus étroitement. À cet égard, nous sommes conscients du fait que nos partenaires des Balkans occidentaux devront trouver leur place dans la réflexion qui sera bientôt menée sur l'avenir de l'Europe. Tous ensemble, nous surmonterons cette crise et

nous nous relèverons. Et tous ensemble, nous continuerons à renforcer notre coopération en vue d'aider nos partenaires à satisfaire aux exigences découlant de l'adhésion à l'UE.

**